

LA CHARTE DU GEM ASPIES & CIE

Valeurs et les engagements à respecter au GEM.

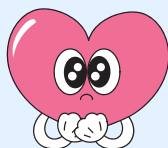


MEMBRES ET ADHÉRENT·ES

Aucune discrimination n'est tolérée.



En cas de comportement inapproprié : s'excuser, s'arrêter, accepter les limites.



En cas de problème : s'adresser immédiatement à un·e responsable du GEM (membres du CA/bureau, salarié·es présent·es).



La diffusion ou le partage d'informations personnelles est interdites.



Ne pas solliciter les salarié·es en dehors de leurs horaires de travail.



ENCADRANT·ES ET ANIMATEUR·ICES

Le bien-être des participant·es doit être assuré. En cas de problème, il sera abordé à part.



Si un problème grave est évoqué, la victime doit être écoutée bienveillamment et redirigée vers la personne ou l'instance compétente.



Une personne peut être exclue en cas de non-respect de la charte/du règlement. La décision doit être motivée dans un délai raisonnable.



L'équipe du GEM gardera confidentielles, toutes données personnelles transmises par un·e membre.



Aspies & Cie